

DIRECTION RÉGIONALE DE PICARDIE

29, rue Riolan – BP 1026
80010 AMIENS Cedex 1



Madame, Monsieur,

Je suis personnellement touché par ce que vous vivez au quotidien sur la ligne Beauvais-Paris depuis le 6 juillet. Cette situation vous place en situation d'otage dans un conflit social qui ne veut pas dire son nom.

J'entends votre colère et je vous assure que ceux qui font leur maximum, tous les jours, pour que les trains circulent, ont un profond respect du service public et des voyageurs.

Le dispositif mis en place depuis le 6 juillet vise à mieux lutter contre la fraude et les incivilités de tous ordres et s'appuie sur un accompagnement des trains non systématique et un redéploiement des contrôleurs en équipes. Il permettra ainsi de renforcer la visibilité du personnel à bord et l'efficacité des opérations de contrôle, au sol et à bord y compris dans les trains de pointe du matin et du soir.

L'objectif de cette expérimentation est avant tout d'offrir une présence humaine plus efficace au profit de la collectivité.

Les conducteurs contestent la mise en place de cette nouvelle organisation.

Depuis le 6 juillet, certains conducteurs exercent un droit de retrait que SNCF juge illégal. En effet, depuis plus de 30 ans, les trains sont équipés de dispositifs de sécurité permettant de les faire circuler en toute sécurité avec le seul conducteur à bord. Cet équipement permet de transférer les missions de sécurité assurées par le contrôleur vers le conducteur. Il est homologué par les instances de sécurité et est déjà en œuvre sur Transilien.

Depuis le 28 juillet, j'ai décidé de vous proposer moins de trains, certes, mais des trains et des cars garantis. Nous sécurisons notre plan de transport en faisant appel à des conducteurs de remplacement pour couvrir les trains en cas de droit de retrait du conducteur titulaire. Les trains de pointe (matin et soir) sont assurés en matériel capacitair (rames doublées). Une rame de réserve est stationnée à Beauvais pour faire face à tout aléa ou panne de matériel. Des cars de réserve sont disponibles en cas de suppression inopinée.

Ce n'est pas suffisant, j'en suis conscient, mais c'est un début sur lequel nous espérons, les équipes du TER Picardie et moi-même, rebâtir une relation de confiance avec vous.

Compte-tenu des désagréments subis, je vous confirme qu'à titre commercial, une réduction sur les abonnements de travail est envisagée. Merci de conserver vos coupons de juillet à titre de justificatifs.

Je ne peux vous assurer une résolution prochaine de ce conflit mais soyez assuré que garantir le service est notre priorité.

Je suis conscient que ces perturbations bouleversent votre quotidien et j'espère que ces quelques réponses vous auront apporté l'assurance que nous ne restons pas inactifs, ni insensibles à votre situation.

Encore une fois, avec tous nos excuus.

Jésus SANCHEZ
Directeur régional